

agenda

Samedi 24 juin

Fête de l'été / AFR

Horaires : 15h - 1 h

Lieu : Jardin de l'ancienne cure

Mardi 27 juin

Visite de hameaux :

Freydières, Roussets,

Charrières neuves

Horaires : 18h-21h

Vendredi 30 juin

Fête des enfants

Horaires : 17h

Lieu : Ecole

Vendredi 30 juin

Cinétoiles « le voyage de Fanny

Horaires : 22h

Lieu : Espace Guimet ou

l'Oursière si mauvais temps

vendredi 7 juillet

Fête de la cantine / ARSR

Samedi 1er juillet

Vibrations vertes / Kafé sauvage

Lieu : Freydières

Samedi 8 juillet

Belledonne en cirque

Horaires : 14h - 1h

Lieu : Freydières

Judi 27 juillet

Pianodulac

Horaires : 19h30

Lieu : Freydières

19-20 août

Fête de Freydières / Castors du dimanche

Lieu : Freydières

lundi 4 septembre

Rentrée scolaire

N'hésitez pas à aller régulièrement sur le site à la rubrique Agenda pour être informé des dernières nouvelles...

Dès la fin de l'année scolaire, le chantier du projet école-mairie deviendra une réalité avec dans un premier temps le démontage du préfabriqué dans la cour de l'école puis l'installation du chantier courant août sur la place de la mairie. Ce projet une fois terminé améliorera grandement la vie à l'école tout comme l'espace de la mairie. Nous sommes conscients des perturbations qu'un tel chantier impose que ce soit pour le marché ou les manifestations associatives mais nous trouverons des solutions pour que la convivialité du village perdure durant les travaux.

Les visites des hameaux renouvelées cette année ont permis des échanges intéressants avec les revelois et d'aborder avec eux les sujets qui les préoccupent (sécurité routière par exemple) et de leur présenter en direct des projets à venir (collecte des ordures ménagères, PLU...).

Je vous souhaite à tous de passer un bel été..

Bernard Michon, Maire de Revel

Infos mairie

Sécurité routière,

tous responsables.



Ce début d'année est marqué par de nombreux accidents sur la route départementale entre Domène et Revel. La gendarmerie considère cette route comme un point noir et insiste sur la gravité des derniers accidents qui mettent en cause des voitures et des vélos, nombreux sur cette portion. La grande majorité de ces accidents concernent des personnes qui vivent à Revel. Il est reconnu que les accidents se passent proche de notre domicile du fait que l'on connaît parfaitement la route empruntée et que notre vigilance est moindre.

RAPPEL : Dans le domaine du marquage routier en France, une ligne de dissuasion est une ligne discontinue blanche qui est prévue pour le dépassement des véhicules lents (tracteurs agricoles, voitures...) ou des véhicules roulant lentement. Ainsi, sur la route de Domène, il est interdit de dépasser d'autres voitures.

Notre route reste une route sinueuse et dangereuse (circulation de bus, de grumiers, de vélos...) et nous devons donc adapter notre vitesse.

Sur Revel, d'autres points noirs ont été identifiés par le groupe Sécurité routière suite à leur sondage. La route des balcons (route départementale) en est un qui plus est, fréquentée par des piétons car elle traverse plusieurs hameaux. Il a été décidé dans un premier de faire faire par le Département des comptages afin d'évaluer le nombre de véhicules et leur vitesse. Une analyse permettra d'envisager quelles solutions peuvent être mises en place pour réduire les risques : ligne blanche continue ?

Chicanes ? Radars pédagogiques ?...

La gendarmerie effectue des contrôles de vitesse et verbalise les contrevenants. Mais elle souhaiterait également participer à un travail de prévention en lien avec la mairie et les habitants.

Ce thème de la sécurité et de délinquance routière a été très souvent abordé lors des premières visites de hameaux. Qu'il s'agisse de la Départementale ou de nos routes communales, les comportements de certains conducteurs sont irresponsables. Par exemple, pour ne pas suivre le bus dans la montée de Revel à l'arrêt du Sauzet, des revelois empruntent la montée de Pré Cornet à une vitesse excessive mettant en danger les riverains. Ou d'autres qui doublent à une vitesse non adaptée sur les ralentisseurs ou sur la route qui mène à l'école.

Nous le répétons, la sécurité de chacun exige de la part de chacun une conduite adaptée. Très souvent, sous prétexte de « gagner du temps » nous mettons en danger les personnes que nous croisons, qu'elles soient à pied, en vélo ou en voiture.

Et si les enfants de Revel nous proposaient des dessins ou des slogans de sensibilisation à la sécurité routière ? Nous pourrions utiliser les plus pertinents pour inciter les conducteurs à la prudence à des points sensibles (école, espace Guimet, arrêt de bus...).

Envoyez à la mairie par mail ou par courrier vos propositions avant le 20 août (en précisant le nom et l'âge) et nous vous les présenterons à la rentrée.

Bien vivre ensemble

Lors des visites de hameaux, nombreux sont les revelois qui se plaignent de leurs relations de voisinage en raison de personnes parfois peu soucieuses des règles du « bien vivre ensemble ».

RAPPEL : Les activités bruyantes sont autorisées mais leurs horaires sont réglementés par arrêté préfectoral.

	MATIN	APRÈS-MIDI
Du Lu au Ve	8h30 - 12h	14h - 19h30
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	LE CALME !!!

FEUX

Après une période de tolérance pendant une partie de l'année, la réglementation est aujourd'hui claire en Isère : **LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX EST INTERDIT PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL TOUTE L'ANNÉE** pour les communes ayant accès à une déchetterie.

Cette réglementation s'applique donc à Revel où nous avons notamment accès aux déchetteries de St Martin d'Uriage, de St Ismier et de Domène. Tous les feux sont interdits sur la commune par arrêté préfectoral. **Les contrevenants encourent une amende de 450 €.**

Merci de respecter ces consignes pour le bien être de tous.

BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS = POLLUTION DE L'AIR

Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérogènes, entraînant un risque accru pour la santé.

Le brûlage à l'air libre dégrade la qualité de l'air

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est fortement émetteur de polluants atmosphériques : *des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), du benzène, des dioxines et furanes,*

Les conditions de brûlage des déchets verts conduisent à une combustion imparfaite des résidus de végétaux et émettent bon nombre d'imbrûlés, d'autant plus que les végétaux sont humides. La toxicité peut être nettement accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques, des bois traités, des papiers souillés, du carburant, etc.

Des effets sur la santé

Le brûlage des déchets verts, en dégradant la qualité de l'air des territoires, a des conséquences générales sur la santé. Les effets sont renforcés pour les personnes directement exposées. Le brûlage des déchets verts émet des niveaux importants de particules qui ont un impact sanitaire avéré. **CES PARTICULES VÉHICULENT DES COMPOSÉS CANCÉRIGÈNES** comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des dioxines et furanes, du benzène.

La réalité des chiffres

Brûler 50 kg de végétaux : émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récente qui parcourt 6000 km... et **PRODUIT JUSQU'À 900 FOIS PLUS DE PARTICULES QU'UN TRAJET DE 20 KM À LA DÉCHETTERIE !**

(source : air-rhonealpes / le brûlage des déchets verts)

Optimisation de la collecte des déchets



Photo non contractuelle

comment seront collectés vos déchets ?

Discutée depuis plusieurs années à la communauté de communes du Grésivaudan, la réorganisation de la collecte des ordures ménagères prendra effet le 1er janvier 2018. L'objectif est multiple :

Harmoniser les consignes de tri (Verre, papiers, emballages et ordures ménagères sur un même point d'apport) et augmenter ainsi le pourcentage de recyclables, **optimiser la collecte** dans un souci d'équilibre des tournées, **améliorer les conditions de travail et la sécurité du personnel** et maîtriser le **coût du service.**

La collecte des déchets ménagers (OM et recyclables) ne se fera plus en porte à porte. Des conteneurs collectifs seront installés dans lesquels les habitants déposeront directement leurs différents déchets dans le même espace et ceci sans limite de poids et sans carte. Accessibles 24/24, il n'y aura plus de reports de collecte en raison des jours fériés et des intempéries. Cette nouvelle organisation constituera un plus pour l'environnement en limitant les kilomètres parcourus par les camions de collecte.

Concernant notre village, entre 10 et 15 points de collecte seront aménagés. Un travail est en cours avec le Grésivaudan en charge de ces installations. Nous vous présenterons une carte précise dès la rentrée.

Pour plus d'infos : <http://www.le-gresivaudan.fr/393-optimisation-collecte-dechets.htm>

Travaux

LOCAL OURSIÈRE

Les travaux sont terminés. Le local sera mis à disposition au plus tard à la rentrée de septembre pour l'école et pour ranger la matériel communal. Les associations disposeront donc à l'Oursière d'un placard entier tout comme l'école.

ROUTES COMMUNALES

Votées au budget, les travaux d'une portion de la route des molettes et du chemin de pré Raymond (soit environ 600m) seront réalisés à l'automne. Une demande de subventions (30% du montant HT) a été envoyée au Département. La route du Pleuret sera également rénovée sur toute sa longueur.

TRAVAUX ÉCOLE-MAIRIE

Suite à l'appel d'offres, l'ouverture des plis est programmé le 13 juin et l'attribution des marchés le 4 juillet. Le préfabriqué sera démonté dès la fin de l'année scolaire et les travaux devraient débuter en août. La place de la mairie servira de base pour le chantier durant la totalité des travaux. Le marché déménagera derrière le tennis au niveau du parking de l'espace Guimet. Les manifestations seront également impactées par ce changement.

La commission travaux

Visite des hameaux

Après les premières visites de hameaux en 2014-2015, les élus et le Comité Consultatif de Démocratie Ouverte ont à nouveau repris les visites de l'ensemble des hameaux. Elles ont débuté mi-mai et s'achèveront fin juin.

L'objectif est d'échanger sur vos préoccupations, vos satisfactions et vos envies pour Revel. C'est aussi l'occasion de revenir avec vous sur les échanges issus des premières visites de hameaux et des différents groupes qui se sont constitués suite au forum des habitants de mai 2015.

Comme lors de la première édition, un compte-rendu sur les suites qui auront été données sera diffusé dans une Brève à l'issue de l'ensemble des visites de hameaux.

Retrouvez sur le site les dates des dernières visites qui auront lieu suite à la distribution de ces Brèves.

L'équipe municipale et le Comité Consultatif de Démocratie Ouverte

Déclaration annuelle

de ruches : Du 01/09 au 31/12

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Assistance aux déclarants :

declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Tel : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017)

Démocratie référendaire

Un groupe projet d'habitants a proposé à l'équipe municipale une procédure décisionnelle impliquant les habitants par le biais de référendums. Le sujet a été travaillé par l'équipe municipale, qui ne l'a pas validé en l'état actuel, et reviendra vers les membres du groupe pour continuer l'étude de ce projet. La proposition de procédure est consultable sur le site Internet de la commune, Mairie/Les projets des habitants. Avec nos excuses de ne pas avoir communiqué cette information dans le dernier journal, le mail de validation du contenu s'étant perdu dans les méandres Internet...

L'équipe municipale



Aire de jeux d'enfants

Cet espace est désormais à disposition des enfants. Cet investissement a été subventionné à hauteur de 50% par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et 30% par le Département. **Pendant les temps périscolaires et le Centre de Loisirs, des plages horaires seront réservées pour les enfants inscrits à ces activités.** Merci à tous de respecter les règles qui seront affichées à l'entrée de l'espace.

Nous remercions vivement les parents qui se sont engagés activement au sein du groupe projet. Un bel exemple de démocratie partagée.



Infos jeunesse animation

Enfance - Jeunesse

Animations 3-13 ans :

Le centre de Loisirs des Balcons de Belledonne sera ouvert les trois semaines de juillet (du 10 au 28 juillet) puis la dernière semaine d'août (du 28 août au 1 septembre) du lundi au vendredi (hors 14 juillet) et de 8h à 18h. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant par courrier ou lors des permanences les 21 et 28 juin de 11h à 13h et le 12 juillet de 17h à 18h. Clôture des inscriptions : pour Juillet le 25/06 et pour Août le 16/07 !

Le centre de loisirs accueille, sur Revel, tous les enfants de 3 à 13 ans des Balcons de Belledonne, c'est-à-dire des communes de Saint Agnès, Saint Mury, La Combe de Lancey, Saint Jean le Vieux et Revel. Pour ce faire une navette est mise en place le matin et le soir avec un arrêt dans chaque commune. Un animateur ou plus sera présent à chaque arrêt à partir de 8h et jusqu'à 18h afin d'accueillir les enfants et leurs parents.

ARRÊTS DE CAR	ALLER	RETOUR
Saint-Mury de Monteymond : Ecole	8h00	18h00
La Combe de Lancey : Ecole	8h15	17h40
Saint-Jean Le Vieux : Le Naysord	8h40	17h10
Revel : Parking de l'Oursière	8h50	17h00

Contacts :

Toutes les infos, les programmes d'activités (en cours d'élaboration) et le dossier d'inscription sur le site : www.le-gresivaudan.fr > 100% Pratique > Enfance-jeunesse > Accueil de loisirs

Inscriptions :

Assistante administrative : Virginie Strano
06 02 44 85 14 / vstrano@le-gresivaudan.fr

Directeur du Centre de Loisirs : Yann Vigier
0687715304 / 0476898600 / yvigier@le-gresivaudan.fr

Directeur Adjoint centre de Loisir : Christophe Bouillé
0602448515 / cbouille@le-gresivaudan.fr

Animations 11-17 ans :

L'Action Jeunesse du Grésivaudan a mis en place un espace de convivialité dédié aux jeunes de 11 à 17 ans afin de répondre au mieux à leur demande. Il vise à développer l'autonomie et la responsabilisation des futurs adultes.

Les horaires ne sont pas fixes comme un centre de loisirs, mais établis en fonction des envies et des besoins de chacun.

L'espace jeunes propose des stages, des séjours et des sorties à la journée.

Cet été il y aura des activités ponctuelles du 10 au 28 juillet et du 28 août au 1er septembre. Laser Game, Ski nautique, canoë kayak, ciné...

Pour les sorties, il vous est proposé trois lieux de départ : à Revel sur le parking de l'Oursière, à la Combe de Lancey sur la place de la Mairie et à Saint Mury Monteymond devant la salle des fêtes.

3 Séjours vous sont proposés :

Séjour « Multi activités » à Serre Ponçons pour les 11-14 ans du 9 au 17 juillet 2017.

Séjour « Culturel » en Grèce pour les 14-17 ans du 19 juillet au 2 août.

Séjour « Sportif » dans les Alpes du Sud pour les 14-17 ans du 27 août au 1er septembre.

Le programme sera disponible sur le site de la communauté de communes du Grésivaudan le lundi 29 mai 2017.

Où et comment s'inscrire ?

Espace Jeunes / Mairie de Revel : Lundi de 14h à 18h

Contact : Jérémie Rouchon

06 37 77 58 39 / jrouchon@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/253-espace-jeunes-et-sejours.htm

TAP : le temps des bilans

La fin de l'année approche : les enfants participant aux TAP le mardi après-midi rempliront bientôt, pendant les activités, un petit questionnaire afin d'évaluer dans quelles mesures celles-ci leur sont adaptées. Les parents recevront également un mail qui, dans le but de leur simplifier au maximum la tâche (en ces fins d'année surchargées) ne comprendra que 3 questions qui nous permettront de recueillir leur avis.

Merci d'avance pour vos réponses.

Infos associatives

Du nouveau chez

“ Les Castors du Dimanche ”

Les Castors du Dimanche ont organisé le 24 Février dernier leur Assemblée Générale afin de faire le bilan de leurs activités 2016 et organiser les animations de l'année 2017.

Thierry BROSSEAU, en tant que président sortant, est ainsi revenu dans le cadre de son rapport moral sur l'édition 2016 de la Fête de Freydières qui, malgré une météo peu clémente le samedi, a rencontré un vif succès. En effet pendant toute la journée du dimanche, les visiteurs ont ainsi pu retrouver

les animations habituelles : le marché des artisans, les jeux d'antan pour les enfants, le superbe concours de bucherons, la visite du club de voitures anciennes de la Manivelle 73 basé à Chambéry ainsi qu'une animation aérienne réalisée par quelques membres de l'Aéroclub du Dauphiné basé sur l'aérodrome du Versoud. Monsieur Brosseau a profité de ce moment pour remercier vivement l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation de cette manifestation et a renouvelé son souhait de voir perdurer cet événement encore de nombreuses années. Toutefois, lui et son bureau ont souhaité passer la main à une nouvelle équipe pour

cela.

L'assemblée a donc poursuivi en procédant à l'élection d'un nouveau bureau, dorénavant constitué de Frédéric GEROMIN Président, Jean-Paul BELLIN Vice-Président, Corinne GIROUD Trésorière et Philippe BRIDOUX secrétaire. L'assemblée a également nommé Thierry BROSSEAU Président d'Honneur de l'association afin de le remercier pour l'ensemble de sa participation.

La nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail en lançant les préparatifs de la prochaine édition de la Fête de Freydières qui se déroulera 19 & 20 Aout 2017. en espérant

LES PETITES ANNONCES SONT VISIBLE SUR :

www.revel-belledonne.com

N'hésitez pas à poster les vôtres :
Covoiturage, emploi, stages, matériel,
équipements, services à la personne, troc,
échange de services...

que ce sera une belle et grande réussite pour le plus grand bonheur des habitants de Revel et des communes des balcons. Vous retrouverez au cours de cette édition, les animations habituelles que sont le concours de boules, le feu d'artifice suivi du bal, le marché des artisans, le concours de bûcherons et l'ensemble des jeux pour les grands et les petits. Si vous souhaitez nous aider dans cette entreprise, n'hésitez à rejoindre notre équipe de bénévoles.

D'autre part, lors de cette assemblée il a été décidé d'intégrer une nouvelle activité nommée «Entretien et Valorisation des sentiers de la commune de Revel». Son objectif est de faire découvrir ou redécouvrir aux reveloises et aux revelois ainsi qu'aux touristes de passage les merveilleux coins et recoins cachés de Revel. Celle-ci sera gérée par une commission spécifique, la date de début de l'activité étant prévue au début de l'été. Nous invitons donc toutes les personnes intéressées pour allier activité culturelle et patrimoniale au sein de notre village et grand bol d'air dans nos belles montagnes à nous rejoindre très vite. Que ce soit pour nous aider dans l'organisation de la Fête de Freydières, avoir des informations sur son déroulement ou mettre la patte à l'embellissement de notre village par de jolis sentiers, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse courriel suivante lescastorsdudimanche@gmail.com.

Nous vous disons donc à très bientôt que ce soit peut-être parmi nous ou à Freydières au mois d'Aout !

Club Senior "LE PERLET"

Revel et St Jean le Vieux

Ateliers culinaires :

Les 12 et 13 juin : à 10h salle des fêtes de St Jean « dacquoise et gougère »

Randonnée Pédestre :

Les randonneurs passeront la nuit du 8 au 9 juin dans le refuge de Chaudun dans le Dévoluy.

Le vendredi 7 juillet, repas dans un refuge (non connu à ce jour)

Manifestation :

Vendredi 16 juin : journée des randonneurs (cette journée se déroulera à Freydière ou à St Jean le Vieux). Au programme, des randonnées de plusieurs niveaux et comme chaque année un repas partagé. Patrice nous propose cette année des diots et un risotto. Cette journée est ouverte à tous les adhérents au club.

Périple des randonneurs :

Du 9 au 16 sept, le groupe de marcheurs séjournera au village vacances « Lou Riouclar » sur la commune de Méolans-Revel dans la vallée de l'Ubaye.

Pré retraites et retraités, venez nous rejoindre en adhérant au club et en participant à ses activités.

(Adhésion au club : 25 € par personne).

Retirez votre bulletin d'adhésion auprès de :

Secrétaire : Jean Claude DUMAS

04 76 77 36 24

le-perlet@revel-belledonne.com

AFR théâtre

Une très belle soirée

C'était ce 20 mai...Les spectacles des ateliers théâtre ont été encore une fois une belle réussite. Les enfants et ados costumés et maquillés ont joué leurs rôles avec une belle dynamique qui a ravi les spectateurs. Cette année Chantal FOUCHER a fait transformer la salle de l'Oursière en salle de spectacle Cabaret.



Après un apéro partagé dinatoire, les spectateurs ont pu continuer la soirée en écoutant des sketches, de la musique et des chants pendant 2h30 environ autour d'un verre et quelques pâtisseries partagées également. Nous remercions Chantal FOUCHER pour son professionnalisme qui nous a permis de passer une très bonne soirée ainsi que les musiciens de REVEL (et il y en a beaucoup !) et la chorale.

Le groupe théâtre

Culture

Belledonne en cirque

La première édition de «Belledonne en Cirque», festival de cirque à la montagne, aura lieu **SAMEDI 8 JUILLET 2017**, au bord du lac de Freydières à REVEL en Belledonne.

Cet événement culturel et festif a pour but de permettre l'accès aux arts du cirque à tous. Il vise à encourager les dynamiques culturelles à la montagne, dans un état d'esprit d'échange et de partage.

Au programme différentes actions pour valoriser les arts du cirque dans son ensemble : ateliers de découverte et d'initiation pour petits et grands, projection d'un court métrage, exposition de photographies, scène ouverte de spectacles (numéros de clown, de jongle et bien d'autres !) et concerts !

Alors rendez le samedi 8 Juillet pour venir profiter du cirque en plein air au bord du lac de Freydières !

Le lien de notre page facebook pour suivre l'événement: <https://goo.gl/XIZA29>

LE rendez vous de l'AFR

«Ne manquez pas Revel en Fête le 24 juin au jardin de la cure !

Scène musicale ouverte aux amateurs dès 17h00 !

Et en Avant Première dès 15h00, les spectacles de fin d'année des activités de l'AFR :

Cirque, danse classique, danse contemporaine, hip hop, modern jazz, danse africaine, ...

Buvette, frites, hot-dogs et glaces à consommer sur place.

Nous vous attendons très nombreux pour applaudir les jeunes et moins jeunes talents revelois !»

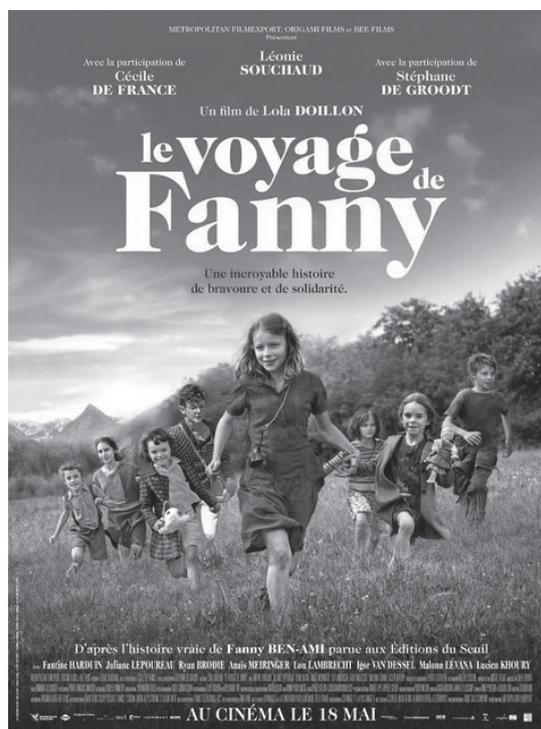
Programme des projections dans 43 communes du Grésivaudan

Belle et Sébastien : l'aventure continue	9 juin	La Chapelle du Bard
Chocolat	23 juin	La Combe de Lancey
La Tortue rouge	24 juin	Sainte-Agnès
Chocolat	30 juin	Laval
Le Voyage de Fanny	30 juin	Revel
Le Livre de la jungle	1 ^{er} juillet	Saint-Pancrasse
Robinson Crusoe	4 juillet	La Flachère
Chocolat	6 juillet	Biviers
Le Livre de la jungle	6 juillet	Saint-Ismier
Les Malheurs de Sophie	7 juillet	Saint-Martin d'Uriage
Kung Fu Panda 3	7 juillet	Tencin
La Famille Bélier	8 juillet	Le Versoud
Demain	8 juillet	Saint-Maximin
Belle et Sébastien : l'aventure continue	8 juillet	Villard-Bonnot
Chocolat	9 juillet	La Buisnière
Chocolat	9 juillet	Le Touvet
Tout en haut du monde	13 juillet	Barraux
La Vache	16 juillet	Saint-Jean le Vieux
La Tortue rouge	19 juillet	Pinsot
Choix de film non arrêté au bouclage	20 juillet	Lumbin
Béliers (vost)	21 juillet	Les Adrets
Tout en haut du monde	21 juillet	Saint-Vincent de Mercuze
Lamb (vf)	23 juillet	Saint-Hilaire du Touvet
Mon maître d'école	28 juillet	Chapareillan
Tout en haut du monde	28 juillet	Crêts en Belledonne
Adama	3 août	La Ferrière
La Fabuleuse Gilly Hopkins	4 août	Theys
Le Voyage de Fanny	9 août	Allevard-les-Bains
Le Voyage de Fanny	9 août	Crolles
Alice de l'autre côté du miroir	10 août	Chamrousse
Tout en haut du monde	12 août	Saint-Bernard du Touvet
Demain	19 août	La Terrasse
Demain	22 août	Le Cheylas
Pastoralisme, choix du programme à préciser	24 août	Goncelin
Le Livre de la jungle	25 août	Pontcharra
Premiers crus	25 août	Saint-Mury Monteymond
Camping 3	26 août	La Pierre
Merci patron !	26 août	Sainte-Marie d'Alloix
Adopte un veuf	27 août	Frogès
(en partenariat avec la commune de Le Champ-près-Frogès)		
Nous trois ou rien	29 août	Bernin
Médecin De Campagne	30 août	Saint-Nazaire les Eymes
Lamb (vf)	31 août	Montbonnot Saint-Martin
Belle et Sébastien : l'aventure continue	1 ^{er} sept.	Sainte-Marie du Mont

Philippe Aureille

Cinétoiles

La prochaine séance de cinéma en plein air organisé par la communauté de communes se tiendra le **vendredi 30 juin à 22h** à l'Espace Guimet. En cas de mauvais temps, la séance se tiendra à la salle de l'Oursière.



Nous relayons dans cette rubrique des propositions culturelles de notre territoire, si vous souhaitez contribuer n'hésitez pas

Pour les Mômes

Chamrousse Kids

Du 08/07 au 03/09 de 14h à 19h

Chateaux gonflables, trampolines, toboggan, mini golf, jeux en bois, jeux sportifs, espace détente pour les parents...

Uriage des mômes'

Tous les vendredis à 18h

Spectacles de tous genres en plein air, dans le parc d'Uriage.

Le 7 juillet : Guguss (classique revisité)

Le 14 juillet : L'atelier des petits machins trucs (cirque)

Le 21 juillet : Le bal des Minis

Le 28 juillet : Le Mini Concert des Méli Mômes

Le 4 août : Merci... De rien (clown)

Le 11 août : Mini-bal de Pierre Castellan

Le 18 août : L'escamoteur (magie)

La Prog de la Gélinotte

Samedi 10 Juin à 21h

Chansons en Chaussons

Antoine Surdon présente une cartographie de « sa » chanson française. Celle qui l'a touché, ému, accompagné, réconforté, habité, à un moment précis ou tout au long de son parcours d'homme et de musicien.

Samedi 17 Juin à 21h

Floyd Side : L'expérience Pink Floyd en live

Si vous êtes fans de Pink Floyd, le groupe grenoblois Floyd Side fait des reprises très fidèles et dans la plus pure tradition de ce

groupe mythique.

Samedi 24 Juin à 21h30

Cousins Germains : Orchestre de Rue

Samedi 1er Juillet à 21h30

Les conteurs Ordinaires : Chanson française

Ils chantent des airs de vie, des rengains à deux temps ou complaintes à trois temps. Des mélodies à siffler, des airs à penser.

Juste quelques chansons pour s'évader...

Samedi 15 Juillet à 21h30

Django Swing : Jazz Manouche

Dimanche 16 Juillet à 17h

«Vous avez envie de faire du théâtre avec une dose d'originalité ?

La Cie La Pagaille vous propose un atelier de découverte du **théâtre forum**.

Samedi 22 Juillet à 21h30

Rebelles de la Forêt : Conte musical

La rencontre entre un pianiste compositeur/improvisateur et un chanteur / auteur autour d'un projet mêlant création musicale, théâtrale et littéraire

Jeudi 27 Juillet à 21h

Le Piano du Lac : Cie La Volière aux Piano

Ce travail entre lutherie, création plastique, art de rue et musique est devenu notre art de vie.» Écouter et naviguer

Samedi 29 Juillet à 21h30

BRoy et sa Bande : Rock Indé Populaire

Le genre de musico bon esprit qui, son accordéon dans les mains, dans un bar enfumé ou ailleurs, vous transporte dans son univers festif autant que rebelle...

Samedi 6 août à 21h

Le bourdon : Voyage Sonore

Musique du Monde, expériences musicales, entre musiques anciennes et modernes, musiques écrites ou improvisées...

Samedi 12 août à 21h

Les Cordes s'amuse : Jazz Manouche

Varié par les différentes couleurs de plusieurs styles, jouées par un autodidacte avec un accompagnateur disciple et le «contrebassiste» de la fameuse contrebassine.

Samedi 2 septembre à 21h

Jorma : Fin guitariste inspiré par BB King, Eric Clapton et bien d'autres. Il est également un chanteur sachant «hurler» le blues aussi bien que «swinguer» ou «groover».

Un répertoire énergique et festif, délicieusement vintage.

Vendredi 8 septembre à 19h

Sur la Route du Lait : Conférence - Film

Si vous souhaitez recevoir notre programmation : restolaGélinotte@gmail.com

La prog de Chamrousse

Fête de la Transhumance

Dimanche 02 juillet 2017 à 10h30

Venez accompagner le berger et ses moutons lors d'une balade festive du pâturage à la bergerie de Chamrousse. Animations toute la journée

Lieu : Au pied du télésiège de Bachat Bouloud

Week-end du vent

Samedi 5 juillet : de 10h30 à 21h

Dimanche 6 de 10h à 17h30

Spectacle de vol de cerfs-volants de nuit en version lumineuse et de jour, jardin du vent, atelier de fabrication de cerfs-volants...

Lieu : Devant la galerie commerciale

Festival Chamrousse en Piste

Samedi 29 juillet de 18h30 à 20h30

Dimanche 30 de 10h à 19h

8^{ème} édition de Chamrousse en Piste : festival de rue en montagne mêlant arts du cirque, théâtre de rue, magie...

Lieu : 1700 (samedi) / 1750 (dimanche)

La prog des balcons

Les concerts du parc

18H parc d'Uriage

Le 15 juin : Bluestation (blues)

Le 22 juin : Marianne & Shaun Fergusson (chansons)

Le 6 juillet : Ballet Sintana de Colombie

Le 13 juillet : Mojozband (soul-funk)

Le 20 juillet : Un Nerf de Swing (swing manouche)

Le 27 juillet : Immense Orchestre en Toc d'Antoine

Le 3 août : Trio mimosa (musique latine)

Le 10 août : Orchestre Denis Gaud

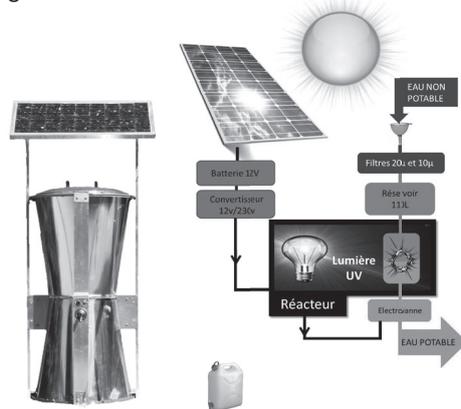
Le 17 août : Fatum Fatras (balkans)

Le 24 août : la Popote à papa (jazz New-Orleans)

Une invention ingénieuse et revéoloise !

Michel Mandaroux, revéolois et Jean Paul Chollet de Crolles ont réussi à fabriquer une fontaine à eau qui peut produire, à partir d'une eau douteuse, 700 litres d'eau potable par jour grâce à l'énergie solaire. Leur idée a émergé à l'occasion de l'Ecofestival de Lumbin. Cette fontaine ressemble à une grande cafetière italienne et elle est aussi simple dans son utilisation.

Munie d'une lampe UV, 99.9 % des bactéries et virus sont détruits ce qui garantit aux utilisateurs une eau propre pour leur consommation. Après de nombreux tests, les deux philanthropes ont envoyé leur fontaine (mise au point sur leurs deniers personnels) via l'organisation de l'ONG Energies Sans Frontières dans un village reculé du Laos. La suite ? L'histoire ne fait que commencer et si d'aventure elle se poursuivait, il faudrait alors compter sur un local plus grand que leur garage mais également sur la générosité d'industriels pour leur fournir des panneaux solaires et des lampes UV. En attendant, un grand bravo



Jean-Paul Chollet et Michel Mandaroux à côté de leur fontaine solaire.



TOI AUSSI DÉSINE L'OURS !

Dessine ton ours et envoi le par mail ou par papier dans la boîte aux lettres de la mairie. Les plus beaux seront publiés dans les brèves et le RD. Toutes techniques artistiques acceptées.

Définition : Dans l'édition, l'ours est un petit pavé, situé au début ou à la fin d'un ouvrage, qui recense les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la fabrication de l'imprimé.

Et voilà, ce sont les dernières brèves que je réalise. Je vais me consacrer à la photo et vous pouvez me suivre sur la page FB mentionné dans l'encart cartes postale 100%. Nous vivons dans un beau village et certains se comporter comme à la ville. Arrêtez de faire vos nodocéphales et cultiver la bienveillance, le partage et le respect.

BRÈVES N°9 / JUIN 2017

Responsable de publication : Thierry Mazille
Graphiste bénévole : Lylou Probst
www.lylou.fr / 06 30 80 73 30
Photos : Mairie et Lylou Probst (bénévole)
Imprimé par : Corep / 2, rue du Tour de l'Eau
 38400 St-Martin-d'Heres / grenoble@corep.fr

Cartes postales 100% Locales

Les cartes sont imprimées à Domène, sont saisonnières et sont disponibles à la Gélinothe, la boulangerie, et peut-être d'autres à venir. Vous pouvez me suivre sur facebook : @OlympousFabulous Lylou, photographe & graphiste.

Memento

COMPTEURS D'EAU

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

ASSAINISSEMENT

Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser à Mme POULAIN, à la mairie : 04 76 89 82 09

INFOS PRATIQUES EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 972 675 038

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES

Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h

Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

CROLLES : 04 76 08 03 03 | 7 j/7, de 8h30 à 17h45

ST ISMIER : 04 38 72 94 30 | Lun, mer, vend : de 14h à 19h, mar, jeu : 17h à 19h, Sam : de 9h30 à 19h

ST MARTIN D'URIAGE (LA RONZIÈRE) : 04 76 59 70 01

Lun, mer, vend, sam : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (en hiver) et 18h30 (en été)

SECRETARIAT

Tél. 04 76 89 82 09 | Fax : 04 76 89 83 13

mairie@revel-belledonne.com

Ouvert au public :

Lundi de 13h30 à 17h | Mardi de 14h à 19h

Vendredi de 14h à 18h | Samedi de 08h30 à 11h30

SERVICE ANIMATION

04 76 89 86 00

service-animation@revel-belledonne.com

APRÈS L'ÉCOLE (T.A.P.)

06 31 74 24 96

apreslecole@revel-belledonne.com

En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur.

PERMANENCE SOCIALE

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

SERVICES TECHNIQUES :

04 76 00 90 67

services-techniques@revel-belledonne.com